SOUS-SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) comprend le Bureau du Secrétaire exécutif et les départements suivants: Suivi, politiques et programmes, Éducation et culture, Développement social et emploi, Science et technologie, Commerce, tourisme et compétitivité et Développement durable". Il a pour mission de soutenir les États membres dans leurs efforts visant à réduire la pauvreté et à rehausser les niveaux de développement économique et social, en appuyant le dialogue, au plus haut niveau, destiné à définir des politiques et fixer des priorités dans les domaines du développement social, de l'emploi, de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, du commerce, du tourisme, de la compétitivité et du développement durable et de l'environnement. De plus, il encourage, coordonne et facilite l'exécution de programmes, de projets et d'activités axés en particulier sur le renforcement institutionnel, le développement des capacités et la mise en œuvre de politiques gouvernementales efficaces.

Bureau du Secrétaire exécutif

Tout au long de 2006, le SEDI, par l'intermédiaire du Bureau du Secrétaire exécutif, a appuyé les organes politiques dans le cadre du CIDI, en coordonnant leurs activités avec celles des différents bureaux du Secrétariat, dont plusieurs ont organisé pendant l'année des réunions ministérielles. Il a également élaboré et exécuté des projets de développement qui contribuent au renforcement institutionnel, au développement des capacités, à la mise en place de politiques efficaces de développement et à la mobilisation de ressources extérieures à l'appui de cette cause. Ce faisant, il s'est efforcé de fonder ses activités sur l'encouragement de la coopération horizontale entre les pays membres, sur la collaboration avec le secteur privé et la formation des ressources humaines.

En 2006, le SEDI a resserré ses relations de coopération avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) – qui au moyen du Programme New Programming Approaches (NPA) apporte son appui à 4 initiatives appliquées par le Bureau du Secrétariat exécutif - et a donné une forte impulsion à ses relations avec l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), avec lequel il a signé un nouveau projet de coopération qui garantit un plan de travail de deux ans pour le Réseau GEALC (Réseau des dirigeants de la cyberadministration en Amérique latine et dans les Caraïbes). Par ailleurs, le groupe d'entités promoteur du Réseau GEALC a été incorporé à la Banque interaméricaine de développement par l'intermédiaire de l'initiative Biens publics régionaux.

Dans le domaine de la cyberadministration, trois ateliers continentaux ont été organisés dans le cadre du Réseau GEALC: au Canada (mars), en République dominicaine (août) et en Colombie (octobre). Ces ateliers ont réuni les responsables de la cyberadministration des pays membres du Réseau GEALC et ont porté respectivement sur "l'expérience acquise par le Canada dans le domaine de la cyberadministration", "la modernisation de la gestion des douanes au moyen des technologies de l'information et de la communication" et "l'interopérabilité et l'intranet gouvernementaux". Dans le cadre de l'initiative FOCOH (Fonds de coopération horizontale) du même Réseau GEALC, en 2006, 10 experts d'Amérique latine et des Caraïbes en

cyberadministration ont été mobilisés afin de mettre en commun leurs expériences. Pendant l'année, le SEDI a également assumé la direction du *eGe* (*Groupe d'étude sur l'efficacité de la cyberadministration*), mécanisme de coordination et de collaboration entre institutions composé de la Banque mondiale, de la BID, de l'OEA, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), de la CEPALC, de l'ICA et de la Fondation *Development Gateway*.

Pendant l'année, le Bureau du Secrétaire exécutif a organisé à Kingston (Jamaïque) un atelier sur la modernisation des douanes à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a permis d'élaborer deux projets de transfert de la formule adoptée par les douanes jamaïcaines, CASE, à Grenade et à Antigua-et-Barbuda. Le SEDI a déjà obtenu un financement partiel au titre des deux projets qui commenceront à être mis en œuvre, une fois leur officialisation terminée. Toujours dans le domaine de la cyberadministration, le Bureau du Secrétaire exécutif a réalisé en 2006 la dix-septième édition de son cours en ligne sur la cyberadministration. À ce jour, environ 2 000 fonctionnaires des 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes y ont participé et obtenu un diplôme. Le cours a été donné en espagnol, en anglais et en portugais et ses diplômés sont intégrés dans un mécanisme virtuel de collaboration et d'échange dénommé "Forum cyberadministration de l'OEA".

Le Programme MuNet (Municipalités efficaces et transparentes) a atteint en 2006 la phase la plus intense de son exécution. Dans le domaine de la cyberadministration, 186 fonctionnaires de l'État ont reçu une formation, les 21 stratégies de la cyberadministration ont été présentées aux 21 municipalités participantes de 11 pays d'Amérique latine et les outils technologiques d'appui ont commencé à être mis en œuvre: MuniPortal, MuniCompra et MuniServi. En ce qui concerne le cadastre, la relation de coopération a été officialisée avec les 4 municipalités participantes, l'apprentissage des ressources humaines a démarré dans ces municipalités et les premiers décaissements financiers à l'appui de leurs initiatives en matière de cadastre ont eu lieu.

Pour ce qui est de la coopération avec le secteur privé, le Bureau du Secrétaire exécutif a continué d'appliquer l'accord passé avec *Stewart Title International*, après la fin du projet de cadastre/registre des propriétés exécuté à Antigua-et-Barbuda. Au dernier trimestre de 2006, le Bureau du Secrétaire exécutif a fait une mission conjointe avec cette entreprise à Saint-Kitts-et-Nevis afin d'évaluer la possibilité de reproduire dans ce pays les bons résultats obtenus à Antigua-et-Barbuda. Dans le cadre de l'accord signé avec Microsoft, la municipalité de La Paz (Bolivie) a reçu en don un portail municipal de cyberadministration. Cette initiative n'est pas encore officialisée. Par ailleurs, le Bureau du Secrétaire exécutif a signé un accord de coopération avec l'entreprise **ESRI** dans le domaine des systèmes d'information géographique (SIG) pour un montant de plus de \$1 million de dollars.

Le programme *Computers for Communities*, exécuté avec l'appui de l'ACDI, de l'ICA et de Industry Canada, a lancé un appel d'offres pour des projets pendant l'année. Six pays (El Salvador, Guatemala, Guyana, Jamaïque, Paraguay et Venezuela) ont été sélectionnés en vue de bénéficier de fonds d'amorçage qui leur permettront d'établir un programme de recyclage d'ordinateurs.

Dans le domaine de la Responsabilité sociale des entreprises, le Bureau du Secrétaire exécutif, avec l'appui de l'ACDI et de FOMIN-BID, a continué d'apporter un soutien aux activités de formation et de sensibilisation que mène FORO EMPRESA dans la région. Il a également élaboré et entrepris l'exécution d'un Programme de promotion de la responsabilité sociale des entreprises dans les petites et moyennes entreprises des Caraïbes.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le "Forum des pratiques optimales des Amériques" a principalement porté sur l'importance des TIC pour la gestion des processus électoraux. Ce forum en ligne, réalisé en collaboration avec le Sous-secrétariat aux questions politiques et démocratiques de l'OEA, a permis de distribuer dans toute la région 300 exemplaires de la publication bilingue anglais-espagnol intitulée "Introduction des nouvelles technologies dans les processus électoraux", dans laquelle sont analysés les cas du Paraguay, du Panama et de la Colombie. Il a aussi été convenu avec l'ACDI d'organiser en 2007 un forum sur le thème "Atténuation des effets des catastrophes au moyen de l'utilisation des TIC", en collaboration avec le Bureau du développement durable du SEDI.

Pendant la première moitié de 2006, le Bureau du Secrétaire exécutif a fait fonction de prestataire d'assistance technique et de services-conseils auprès du Groupe de travail chargé de la négociation et de la rédaction de la "Déclaration de Santo Domingo" et de la résolution d'appui à la mise en œuvre de cette déclaration [AG/RES. 2243 (XXXVI-O/06), qui ont été approuvées à la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA. La Déclaration et la résolution contiennent une série de mandats qui ont été exécutés par le Bureau exécutif du SEDI.

Département du suivi, des politiques et des programmes

Ce Département est chargé de coordonner et de faciliter l'appui au processus de définition et de mise en œuvre, selon les cas, des décisions dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). Ses activités principales visent à faciliter la prise de décision par les organes politiques et assurer le suivi de leurs mandats. Le Département est aussi chargé de promouvoir, d'appuyer, de coordonner et de faciliter l'élaboration et l'exécution de programmes, de projets et d'activités de partenariat pour le développement, en particulier en administrant le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI). Pour s'acquitter de ses fonctions, il a regroupé ses activités en deux sections: a) Suivi des réunions ministérielles, qui fait office de Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI); b) Évaluation des programmes et des projets, chargée de gérer et d'évaluer les projets financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) ainsi que d'autres projets et activités de partenariat pour le développement

La section Suivi des réunions ministérielles apporte une assistance technique, spécialisée et logistique, en coordonnant la préparation, la réalisation et le suivi des réunions dans le cadre du CIDI, aussi bien ministérielles que techniques, ainsi que des réunions de la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI), de ses organes subsidiaires et du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD). De plus, elle appuie le Secrétaire exécutif/Directeur de l'Agence dans ses relations avec les Missions permanentes, les Organismes internationaux et les Bureaux du Secrétariat général. Elle est aussi chargée de la préparation (ou, le cas échéant, de la coordination de la préparation) des projets de résolution, déclarations, statuts, règlements et rapports qui sont présentés aux organes

politiques pertinents, ainsi que de la prestation de services consultatifs aux membres du bureau de ces organes et aux représentants des États membres en général.

Dans le cadre des activités de partenariat pour le développement gérées par la section Évaluation des programmes et des projets, il existe des fonds de coopération provenant de contributions versées par les pays pour mettre en œuvre des projets concrets, mais l'activité principale de la section consiste à gérer le FEMCIDI. Ce Fonds assure l'exécution d'une centaine de projets par an dans l'ensemble des États membres, lesquels se rapportent à l'éducation, à la science et à la technologie, à la culture, au développement social, à la démocratie, au tourisme, au développement durable et à l'environnement et au commerce. Ces projets, qui sont présentés par les pays eux-mêmes, peuvent revêtir un caractère national ou multinational (régional ou continental) et leur durée peut atteindre 4 mois. Ce Fonds est alimenté par les contributions volontaires des États membres qui s'élèvent généralement à un montant d'environ \$8 millions par an. Pour pouvoir bénéficier de la coopération de ce Fonds, les pays doivent y avoir contribué.

 Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré et ses organes subsidiaires

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré a coordonné les activités réalisées au titre du suivi des mandats issus de l'Assemblée générale et de la Onzième Réunion ordinaire du CIDI ainsi que des mandats adoptés dans les diverses réunions sectorielles au niveau ministériel et des commissions interaméricaines.

En collaboration avec les autres services du Secrétariat général, il a planifié, coordonné et appuyé les travaux préparatoires et la réalisation des réunions sectorielles suivantes: Troisième Réunion de la Commission interaméricaine de l'éducation; Troisième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture; Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie et Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts responsables chargés du développement durable. Une description détaillée des décisions adoptées par les États membres figure aux pages correspondant aux activités de chaque domaine sectoriel du SEDI.

En sa qualité de Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), il a planifié et coordonné la Onzième Réunion ordinaire du CIDI. Pour préparer cette rencontre, il a organisé les réunions des différents organes et élaboré des rapports et des documents techniques sur les questions relevant de sa compétence. Il a également contribué aux échanges d'informations spécialisées sur les politiques de coopération dans les domaines prioritaires du Plan stratégique figurant dans le programme de travail du CIDI

Il convient de mentionner aussi que l'Assemblée générale, par sa résolution AG/RES. 2257 (XXXVI-O/06), a décidé d'interrompre de façon immédiate et temporaire, l'octroi de nouvelles bourses en 2006 pour les études supérieures des deuxième et troisième cycles universitaires (PRA) et du premier cycle universitaire (SPECAF) et que cette interruption demeurerait en vigueur jusqu'à ce que le CIDI et le Conseil permanent approuvent, lors d'une réunion mixte, le nouveau mécanisme d'octroi de bourses. De même, elle a demandé au Secrétariat général de présenter à l'examen de la CEPCIDI, par l'intermédiaire du Secrétariat de la Commission du

Fonds pour le développement humain, une proposition selon laquelle le programme de bourses doit être administré dans le plus strict respect des normes de compétence, de transparence et d'éthique, et elle a recommandé à la CEPCIDI d'envisager et d'approuver les modifications nécessaires du Manuel de procédures pour le Programme de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, y compris un plafond des montants annuels affectés à chaque bourse. Le Département de suivi, des politiques et des programmes a apporté son appui à la Souscommission des politiques de partenariat pour le développement au cours des négociations portant sur ce nouveau Manuel.

Enfin, le Département a été chargé de contribuer aux travaux du Conseil d'administration de l'AICD sous forme de consultations électroniques et d'organisation de réunions sur la gestion des projets de coopération technique financés au moyen des ressources du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI).

- Évaluation des programmes et des projets
 - Programmation du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) pour 2006

Compte tenu des résultats et des recommandations des trois premiers cycles d'évaluation des projets financés sur des ressources du FEMCIDI, le SEDI a élaboré, à titre expérimental pilote, de nouvelles formes de présentation des propositions de nouveaux projets et de Plan de travail pour les projets qui ont une suite. À la fin du cycle de programmation du FEMCIDI pour 2006, le Secrétariat analysera le succès obtenu et/ou les faiblesses observées et effectuera les ajustements nécessaires.

Le SEDI a établi le document «Proposition préliminaire de programmation des activités de partenariat pour le développement financées par le FEMCIDI 2006», qui comprenait 110 propositions de projets présentées par 33 pays membres. Sur les 110 projets, 58 étaient des projets déjà engagés et 52 des projets nouveaux; et 49 étaient des projets multinationaux et 61 des projets nationaux. Le montant des demandes de financement pour ces projets s'élevait à EU\$12 205 172. Le montant total des fonds disponibles pour la programmation du FEMCIDI 2006 s'élevait à EU\$8 195 402,43 (ce montant comprend les contributions nettes au FEMCIDI 2005 et au FEMCIDI 2006, ainsi que les intérêts courus, les fonds non programmés, les fonds non exécutés et les fonds remboursés).

Cette proposition préliminaire de programmation assortie de la documentation pertinente sur les projets qu'elle contenait (proposition complète, rapports d'activités, plans de travail, etc.) a été soumise au début de l'année aux membres des Commissions spécialisées non permanentes (CENPES). La réunion des CENPES correspondant au cycle de programmation du FEMCIDI pour 2006 s'est déroulée du 7 au 9 février 2007. Les membres des 8 commissions ont évalué les projets et ont présenté leurs recommandations au Conseil d'administration de l'AICD sur les projets à financer et le niveau de financement de chaque projet.

Le nombre des projets figurant dans l'avant-projet et la ventilation par compte sectoriel du montant des ressources demandées sont indiqués ci-dessous (en EU\$).

Commerce: 10 projets pour un montant de EU\$1 187

206

Développement social: 17 projets pour un montant de EU\$1 475

104

Éducation: 26 projets pour un montant de EU\$3 142

064

Culture: 4 projets pour un montant de EU\$353 319 Science et technologie: 15 projets pour un montant de EU\$1 522

374

Démocratie: 7 projets pour un montant de EU\$667 046 Tourisme: 10 projets pour un montant de EU\$1 333

359

Développement durable et 21 projets pour un montant de EU\$2 524

environnement: 700

Le processus de programmation FEMCIDI 2006 a supposé une analyse détaillée de la part du SEDI des profils de projets présentés par les États membres. Le SEDI a retenu un nombre déterminé de profils qui répondaient aux critères de sélection en vigueur et qui témoignaient aussi d'un équilibre thématique et régional approprié.

Dans une deuxième phase, le SEDI a prêté une assistance technique et administrative minutieuse aux institutions reflétant les profils sélectionnés de façon à garantir l'élaboration appropriée et en temps voulu des propositions finales de projets. Les propositions finales incomplètes ou insatisfaisantes ont été retirées de l'avant-projet de programmation.

Exécution du FEMCIDI 2004

En 2006, le SEDI, avec la collaboration des Bureaux hors siège de l'Organisation, a assuré le suivi de la mise en œuvre des projets et analysé les rapports d'activité, en appuyant les institutions d'exécution lorsque celles-ci se heurtaient à des difficultés pour coordonner leurs activités, en particulier dans le cas de projets multinationaux.

La Programmation des activités de partenariat FEMCIDI 2004 comprenait quatre-vingt deux projets –cinquante-deux multinationaux et quarante nationaux- qui se sont élevés à un montant total de EU\$7 598 967,52. Il convient d'indiquer aussi que sur décision du Conseil d'administration, la période d'exécution des projets financés au moyen des ressources du FEMCIDI 2004 a été plus longue (17 mois) que la période habituelle qui était de 12 mois.

• Évaluation des projets financés par le FEMCIDI

Le troisième cycle d'évaluation des projets financés par le FEMCIDI s'est achevé en octobre 2006. L'échantillon sélectionné pour ce troisième cycle comprenait 27 projets financés sur des ressources du FEMCIDI 2001, 2002 et 2003, parmi lesquels certains étaient des projets d'un an et d'autres, des projets s'étendant sur plusieurs années. Sur les 27 projets sélectionnés pour être évalués par des consultants indépendants, 18 étaient des projets multinationaux et 9 des projets

nationaux. Vingt-quatre d'entre eux ont bénéficié d'un financement égal ou supérieur à EU\$100 000.

Il ressort des évaluations que 96% des projets évalués ont maintenu un degré de cohérence élevé avec les politiques et les priorités des gouvernements concernés et avec les priorités établies par les États membres dans le cadre de l'OEA. Bien qu'une proportion importante des projets (74%) ait obtenu les résultats escomptés, on constate des différences quant à la mesure de ces résultats; en effet, 26% des projets ont obtenu les résultats prévus mais de façon plus limitée. On peut également affirmer que la plupart de ces projets (74%) ont utilisé comme il se doit les ressources qui leur ont été attribuées et que le rapport coût-résultats a été acceptable. En ce qui concerne la durabilité, cette catégorie continue d'être la plus faible de toutes celles qui ont été évaluées et aucune amélioration n'a été observée par rapport à la durabilité des projets évalués durant le deuxième cycle (dans 63% des cas seulement, est-il précisé, les bénéfices et les impacts du projet continueraient une fois celui-ci achevé).

Sur la base des résultats cumulatifs des premier, deuxième et troisième cycles d'évaluation, le SEDI a analysé les conclusions et les a classées en trois grandes catégories de facteurs: 1) les facteurs qui contribuent au succès des projets; 2) les facteurs qui empêchent les projets d'être exécutés dans les meilleures conditions et 3) les enseignements qui s'en dégagent (éléments dont il faut tenir compte pour améliorer le processus de planification et d'exécution des projets). La finalité de cette classification est de faciliter l'utilisation des conclusions aussi bien par les institutions de coordination et d'exécution que par les institutions qui présentent de nouvelles propositions de projets et par le Secrétariat, de sorte qu'il soit possible d'améliorer la conception et la mise en œuvre des projets et leurs perspectives de durabilité à l'avenir. C'est pourquoi, chacune des trois catégories a été subdivisée en sous-catégories qui tiennent compte de la conception, de la gestion, de l'exécution et de la durabilité des projets. Ces informations ont été transmises au début de 2007 au Conseil d'administration de l'AICD, ainsi qu'aux Organismes nationaux de liaison (ONE), aux bureaux hors siège de l'OEA et aux institutions de coordination et d'exécution des projets.

Département de l'éducation et de la culture

Le Département de l'éducation et de la culture (DEC) a pour mission d'aider les États membres dans leurs efforts visant à garantir une éducation de qualité pour tous et à protéger et à utiliser la richesse de leur patrimoine culturel en tant que facteur indispensable pour parvenir au développement économique, social et humain. À cet effet, il encourage le dialogue politique, l'échange de connaissances et la coopération technique. En 2006, il a soutenu le dialogue politique en organisant la Troisième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture et la Troisième Réunion ordinaire du Comité interaméricain de l'éducation. Par ailleurs, il a contribué à la promotion de la coopération technique pour l'échange de connaissances et la création de nouveaux réseaux à l'intention des responsables chargés de l'élaboration de la politique, des chercheurs et des spécialistes de l'éducation et de la culture. Par l'intermédiaire de ses partenariats avec les États membres et d'autres organismes, le DEC a mobilisé EU\$737 400 en 2006 et il est en passe de mobiliser en 2007 quelque EU\$1,3 million provenant de sources extérieures pour appuyer les initiatives de l'OEA dans les domaines de la culture et de l'éducation.

Éducation

L'une des fonctions les plus importantes du Département est celle de Secrétariat technique des Réunions de ministres et des Commissions interaméricaines de l'éducation (CIE). Ces commissions interaméricaines, composées d'un représentant de chaque État membre, sont chargées de matérialiser les engagements contractés pendant les réunions ministérielles par des actions concrètes. Le DEC a appuyé la Troisième Réunion de la CIE (octobre 2006) dans l'évaluation de l'état d'avancement des programmes et des projets du Plan de travail 2005-2007 approuvé par les ministres de l'éducation. Il a également contribué aux deux réunions du bureau et du Comité exécutif de la CIE (novembre 2005, avril 2006) pour examiner les progrès réalisés dans le cadre des initiatives existantes et évaluer 12 propositions de projets, dont trois ont été approuvées aux fins d'un financement partiel sur des fonds autorisés en vertu de la résolution CP/RES. 831 (1842/02).

En 2005, les ministres de l'éducation ont recommandé l'exécution du Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques. En sa qualité de Secrétariat technique, le DEC a convoqué le Groupe consultatif (Bogota, 19-21 avril) pour réviser le plan de travail du programme; a commencé une enquête sur les politiques et les programmes des États membres dans ce domaine; a contribué à l'organisation d'un séminaire sur le thème "Bonnes pratiques concernant l'éducation citoyenne" (Ville de Mexico, 6-8 juillet); et a lancé un bulletin en ligne et le portail Web de l'éducation (WWW.educadem.oas.org).

Le DEC et le Ministère de l'éducation de Trinité-et-Tobago ont lancé le Réseau interaméricain de formateurs des enseignants lors d'un séminaire sur les politiques et pratiques éducatives qui a eu lieu du 26 au 29 septembre. Cent délégués, parmi lesquels des recteurs d'université, des formateurs d'enseignants, des responsables de l'élaboration de la politique de l'éducation, des chercheurs et des fonctionnaires d'organismes internationaux du Continent américain, ont analysé des défis communs et les moyens de les relever.

En 2006, le DEC et des experts des États membres ont mis au point le projet continental «Les politiques et les stratégies pour un passage réussi des jeunes enfants vers la socialisation et l'école», qui vise à compléter les activités réalisées par les États membres de l'OEA pour élaborer, améliorer et évaluer les politiques qui rehaussent l'engagement, la qualité et l'équité dans le Développement de la petite enfance pour les enfants âgés de moins de 8 ans.

Le DEC a continué d'intégrer le Groupe consultatif du Projet régional d'indicateurs sur l'éducation (PRIE), qui a pour objectif de renforcer la capacité technique des bureaux de statistiques des Ministères de l'éducation; de promouvoir une plus grande utilisation des données dans l'élaboration des politiques; et de recueillir et de publier des données sur les progrès réalisés par des États membres de l'OEA pour atteindre les objectifs des Sommets des Amériques en matière d'éducation. Par ailleurs, il a créé le site Web www.prie.oas.org pour diffuser les résultats du projet.

• Culture

En sa qualité de Secrétariat technique de la CIC, le DEC a apporté un appui à la Réunion extraordinaire de la CIC (Washington, 27-28 mars), à la Réunion préparatoire de la Troisième Réunion des ministres (Washington, 17-18 août) et à la Troisième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture (Montréal, Québec). La rencontre de mars a eu pour objet de définir le format de la réunion ministérielle et d'approuver le Plan de travail de la CIC pour 2006-2007, formulé par les membres du bureau de la CIC et du DEC. Afin d'aider les États à définir et à évaluer les activités et à en améliorer la qualité, le DEC a commencé à utiliser un formulaire qu'il a mis au point pour la présentation des projets.

En ce qui concerne la Troisième Réunion des ministres de la culture, conformément à ce qui a été convenu à la Réunion extraordinaire de la CIC, la thématique du dialogue ministériel s'inspirerait des principes de la Déclaration de Mar del Plata, orientés vers l'échange de données d'expériences entre les pays. Les quatre thèmes ministériels ont été dirigés par les États-Unis, le Brésil, la Jamaïque et le Guatemala et ont comporté des exposés d'autres États membres, ainsi que d'organisations de la société civile. À l'issue de la réunion, les Ministres ont approuvé le communiqué final et une liste d'activités prioritaires.

Parmi les activités de coopération horizontale contenues dans le Plan de travail et destinées à l'échange de données d'expériences et au renforcement institutionnel, il convient de noter trois ateliers sous-régionaux réalisés en 2006 (Caraïbes – Trinité-et-Tobago, mars; Centramérique - Mexique, juillet; et Amérique du Sud - Chili, septembre). Ils avaient pour objet de faire connaître l'état d'avancement des systèmes d'information culturelle et les défis que posent pour les États membres l'élaboration et la mise en marche de ces systèmes; de diffuser les enseignements dégagés dans ce domaine par le Canada, le Mexique et le Chili, ainsi que les travaux d'organismes sous-régionaux et internationaux en la matière. En avril 2007, une réunion de synthèse, de concertation et de planification aura lieu en Colombie avec la participation d'experts internationaux, des États membres de chaque sous-région et d'organismes internationaux et sous-régionaux pour formuler une proposition des lignes d'action et des activités concrètes, qui seront présentées à la Troisième Réunion de la CIC prévue pour le second semestre de 2007.

La Troisième Réunion des ministres a été l'occasion de mettre à jour le Portefeuille permanent des programmes prometteurs dans le domaine de la culture, qui contient les programmes que les ministères et responsables chargés de la culture veulent mettre en commun avec leurs homologues. En décembre, un atelier de mise en commun des enseignements tirés du Programme de sauvegarde et de promotion de la production artisanale, autochtone et traditionnelle (PROPAITH) a eu lieu au Honduras, avec la participation de 10 États membres et d'un nombre égal de représentants nationaux. Le DEC vise à améliorer les mécanismes utilisés à cette fin et à renforcer le suivi qui a pour objectif l'évaluation de l'impact de ces activités.

Département de la science et de la technologie (DSCT)

Afin de mener des actions concrètes de façon plus efficace, conformément aux mandats de l'OEA, le Département de la science et de la technologie (DSCT) a été réorganisé au second semestre de 2006.

Dans ce contexte, l'initiative Ingénierie pour les Amériques (IpA) a été reconnue prioritaire. Les doyens des facultés d'ingénierie, les hauts fonctionnaires des gouvernements et représentants de cette branche d'activité ont établi en 2006, avec le DSCT, un plan d'action pour définir les objectifs et les moyens d'obtenir des garanties de qualité dans la carrière d'ingénierie. Un projet pilote auquel ont participé quatre pays, à savoir la République dominicaine, la Jamaïque, le Panama et Trinité-et-Tobago, a été présenté pour financement à la Banque interaméricaine de développement (BID).

• Métrologie

Par le biais du programme de métrologie, le DSCT apporte son appui aux Instituts nationaux de métrologie (NMI) dans les 34 États membres de l'OEA et il a préparé un plan d'expansion pour 2007.

Énergie

Le Département du développement durable et le Département de la science et de la technologie ont collaboré au lancement de sources d'énergie renouvelables de substitution. Lors de la trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale qui aura lieu au Panama, des propositions d'activités concrètes seront présentées pour la promotion de politiques de l'énergie, l'amélioration de l'environnement et l'atténuation des effets des changements climatiques.

Questions de genre

Le Département de la science et de la technologie a encouragé, au niveau international, la perspective de l'égalité et de l'équité des sexes dans l'enrichissement des connaissances. Ce faisant, il a pour objectif d'accroître la capacité nationale des connaissances scientifiques dans la région, ce qui a également été reconnu comme un thème prioritaire à la Première Réunion continentale des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie. Compte tenu de cela, et dans le cadre d'une action concertée avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM), le *Gender Advisory Board* (Conseil consultatif chargé des sexospécificités – CSTD de l'ONU) et la Chaire régionale UNESCO-Femme, science et technologie en Amérique latine, le DSCT a préparé une proposition de programme pour les bailleurs de fonds qui appuient la mise en œuvre de cette initiative continentale sur cette question.

• Popularisation de la science

Le DSCT a élaboré en 2006 un document préliminaire dans lequel il reconnaît que le journalisme scientifique est une composante indispensable de la capacité scientifique, technologique et innovante d'une nation, pour encourager le développement social et économique.

• Promotion de la participation de la société civile

Le DSCT a préparé et organisé le forum virtuel "Gouvernance et développement dans la société du savoir" dans le cadre des activités menées par l'OEA pour encourager et faciliter le dialogue et la contribution de la société civile à l'Assemblée générale. Les recommandations issues de ce forum ont été présentées aux ministres des affaires étrangères, aux chefs de délégation des États membres et au Secrétaire général pendant le dialogue qui a eu lieu avec la société civile à l'occasion de la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue à Santo Domingo, en République Dominicaine.

Département du développement social et de l'emploi

Le Département du développement social et de l'emploi (DDSE) a pour mission principale d'appuyer les efforts déployés par les États membres pour faire progresser le développement avec équité en encourageant des politiques et programmes de réduction de la pauvreté, le travail décent et la création d'emplois. À ces fins, il mène des activités intégrées dans les domaines suivants: i) promotion du dialogue interaméricain en matière de développement social, de travail et d'emploi; ii) encouragement du partenariat pour le développement; iii) coordination des activités avec d'autres organismes internationaux, universitaires, du secteur privé et de la société civile.

• Développement social

Au titre du suivi des travaux réalisés dans le cadre des négociations de la Charte sociale des Amériques et de son plan d'action, le DDSE a exercé les fonctions de secrétariat technique du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI chargé de cette tâche. De même, en sa qualité de secrétariat technique du Réseau social pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le DDSE a appuyé la coordination de la XIII^e Conférence annuelle de ce Réseau, qui a eu lieu en août à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) et a géré le fonds volontaire. Suite aux accords conclus, il a étroitement collaboré avec la présidence du Réseau social, qui revient actuellement au Fonds de solidarité et d'investissement social (FOSIS) du Chili, à la programmation des activités de coopération qui seront réalisées en 2007.

Sur l'initiative de la Banque mondiale, le DDSE, avec la BID et la CEPALC, a commencé à rédiger un document interorganisations sur l'impact de l'application de l'approche du droit dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales. Quatre pays de la région ont été sélectionnés comme études de cas, à savoir le Chili, le Guatemala, le Pérou et l'Uruguay.

Emploi

Le DDSE a terminé le projet "La promotion des micro et petites entreprises comme stratégie de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté dans les Amériques", qui a été exécuté sous les auspices de l'Agence espagnole de coopération internationale. Ce projet a principalement porté sur l'analyse et l'identification de stratégies de développement social et de création d'emplois fondées sur la promotion des micro et petites entreprises. Dans ce cadre et pour analyser les répercussions des mandats spécifiques issus du Quatrième Sommet des Amériques sur ce thème, une réunion de travail a eu lieu avec le Comité directeur du Congrès des PME des Amériques. Un

document a également été élaboré sous le titre "Microentreprises, pauvreté et emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes. Une proposition de travail", qui a été présenté à une réunion technique à laquelle ont été convoqués des ministres du travail, de l'économie et des membres du Réseau social. Dans le même ordre d'idées, deux programmes à impact élevé pour la création d'emplois sont venus s'ajouter aux activités du DDSE pendant l'année: le Programme relatif aux achats publics et le Programme de promotion des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) électroniques.

Avec l'aide de la Mission des États-Unis auprès de l'OEA et de l'Agence canadienne de développement international, le Programme relatif aux achats publics a coordonné la réalisation de cinq Séminaires-Ateliers et d'une Conférence interaméricaine à laquelle ont participé de hauts fonctionnaires chargés des achats gouvernementaux dans les États membres de l'OEA: 1) "Participation compétitive de la MPME aux marchés publics", Mexique, Mai 2006, 34 participants originaires de 14 pays; 2) "Harmonisation des pratiques en matière de marchés publics", Costa Rica, juillet 2006, 15 participants originaires de 11 pays; 3) "Formation professionnelle et formation aux achats du gouvernement", Équateur, septembre 2006, 11 participants originaires de 6 pays; 4) "Stratégies pour le développement des achats du gouvernement en ligne", Brésil, septembre 2006, 15 participants originaires de 12 pays; 5) "Liens entre les marchés publics et les systèmes financiers", Paraguay, 23 participants originaires de 14 pays. La IIIe Conférence des Amériques sur les achats publics a eu lieu au Pérou, en novembre 2006, avec 35 participants originaires de 18 pays.

Ce Programme a contribué également à la diffusion des progrès de la modernisation des marchés publics dans le Continent américain par l'intermédiaire du site Internet du Réseau et à des initiatives d'institutionnalisation de la coopération technique dans le domaine des achats gouvernementaux.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le DDSE a terminé la Deuxième phase du Projet MPME électroniques en Amérique centrale et au Panama, exécuté avec l'aide du FEMCIDI et de l'ACDI. Des activités pilote d'apprentissage ont été réalisées avec 120 entreprises d'Amérique centrale et du Panama et six réunions nationales ont eu lieu pour faire connaître les résultats de ces activités pilote, auxquelles ont participé environ 600 représentants de MPME, d'associations d'entreprises, d'organismes d'assistance technique et d'entités chargés du développement de la MPME dans la région. Cette étape s'est achevée par une Réunion de mise en commun des résultats au Costa Rica, en novembre 2006.

Dans le cadre de ce même projet et avec l'aide de la Mission permanente des États-Unis auprès de l'OEA, les activités indiquées ci-dessous ont été menées: 1) Participation des Directeurs nationaux chargés de promouvoir les MPME en Amérique centrale et au Panama au Congrès des PME des Amériques, au Mexique en mai 2006. 2) Séminaire interaméricain sur la participation compétitive de la MPME aux marchés publics, réalisé lui aussi au Mexique en mai. 3) Séminaire interaméricain sur le thème Stratégies pour le développement de la MPME électronique, au Panama, en octobre 2006. À cette occasion, le Réseau interaméricain pour la promotion de la MPME électronique a été créé.

Travail

En sa qualité de Secrétariat technique de la Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT), le DDSE a collaboré avec les membres du bureau de la Conférence à la mise en œuvre du Plan d'action approuvé par la Quatorzième CIMT. À cette fin, il a coordonné une réunion des Groupes de travail de la Conférence en avril 2006 dans la ville de Mexico, ce qui lui a permis de faire progresser l'examen des thèmes prioritaires de la CIMT et les préparatifs de la Quinzième CIMT qui aura lieu en 2007 à Trinité-et- Tobago. Dans le cadre de l'engagement renouvelé de collaboration entre l'OEA et l'OIT pour le renforcement de la CIMT, convenu dans le memorandum signé par les hauts responsables des deux organismes en août 2005, le DDSE a participé à la XVIe Réunion régionale américaine de l'OIT, tenue en mai à Brasilia, et au Forum Tripartite Caribbean Employment (Forum tripartite des Caraïbes sur l'emploi), réalisé en octobre 2006 à la Barbade.

En 2006, avec le concours financier du Gouvernement canadien, le DDSE a lancé le Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL), qui est un mécanisme de coopération et d'échange de connaissances et de données d'expériences pertinentes pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des Ministères du travail du Continent américain. Dans le cadre de cette initiative, trois ateliers continentaux ont été offerts sur des thèmes jugés prioritaires par la CIMT: 1) L'atelier sur la santé et la sécurité au travail, réalisé à San Salvador, El Salvador, les 16 et 17 mai. Inauguré par le Président Elías Antonio Saca, cet atelier a réuni des représentants des Ministères du travail originaires de 23 États membres et a été organisé par le DDSE en partenariat avec l'OIT, l'OPS et Fundacersso; 2) L'atelier sur l'intermédiation du travail et les observatoires du marché du travail, réalisé à Cocoyoc, au Mexique le 7 novembre, avec la participation de spécialistes de la CIMT et de représentants du COSATE et de la CEATAL; 3) l'atelier sur les droits du travail des travailleurs migrants, organisé à Ottawa, au Canada, les 28 et 29 novembre, et auquel ont participé des représentants de 28 États membres, des membres du COSATE et de la CEATAL ainsi que des représentants de notamment l'OIT, la CIDH et l'OECS.

Département du développement durable

Le Département du développement durable est le département du SEDI qui est chargé de la promotion du développement durable et d'une gestion rationnelle de l'environnement.

En 2006, ce Département a participé aux préparatifs de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable en organisant des ateliers de préparation technique. Il a réalisé, avec l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), un atelier sur l'agriculture, la sylviculture et le tourisme durables au Costa Rica, immédiatement avant de tenir un Forum mondial du commerce conjointement avec l'OCDE, sur le commerce et le développement durable. En Jamaïque, il a organisé un atelier technique sur l'atténuation des risques de catastrophes naturelles et, en Équateur, des experts du Continent américain se sont réunis pour promouvoir la gestion intégrée des ressources hydriques. Ce Département a également encouragé la participation du public avant la réunion en tenant des consultations avec la société civile au Panama, en Argentine, en Bolivie, à Trinité-et-Tobago et aux États-Unis au moyen d'un "forum virtuel" opéré en collaboration avec la Fondation

Development Gateway. Toujours dans le cadre des préparatifs de la réunion, le Département du développement durable, avec le Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité et conformément aux mandats contenus dans la résolution AG/RES. 2244 (XXXVI-O/06) de l'Assemblée générale de l'OEA, a tenu des consultations avec le secteur privé qui ont apporté des informations utiles sur les thèmes du programme ministériel. Au cours de la réunion ministérielle proprement dite tenue à Santa Cruz, en Bolivie, les 4 et 5 décembre, il a été convenu d'une déclaration ministérielle sur le développement durable ("Déclaration de Santa Cruz +10"), ainsi que du Programme interaméricain pour le développement durable.

En 2006, le site Web du Département a fait l'objet d'une refonte, tandis que la série sur les politiques et les autres formes de communication se poursuivait.

Le programme de projets extérieurs du Département du développement durable s'élève au total à un montant d'environ EU\$70 millions, y compris les fonds de contrepartie, le montant du programme annuel des projets extérieurs se chiffrant à environ EU\$8 millions. Les principales activités du programme sont les suivantes:

• Gestion des ressources hydriques

Le Département du développement durable a appuyé les activités de promotion de la gestion intégrée et durable des ressources hydriques par les États membres, en faisant principalement porter ses efforts sur les bassins communs à plusieurs pays et les zones côtières. Les principaux projets sont: le Programme d'action stratégique pour le bassin binational du fleuve Bermejo; le Cadre pour la gestion durable des ressources hydriques transfrontières du bassin de la Plata; le Projet pour la protection de l'environnement et le développement durable du système aquifère guarani; les actions intégrées pour la planification du développement durable de l'Amazonie et la gestion durable des terres dans l'écosystème transfrontière du Gran Chaco Americano.

Le Département a participé activement aux préparatifs et à la célébration du Quatrième Forum mondial de l'eau, qui a eu lieu dans la ville de Mexico en mars 2006. Préalablement à la réunion, il a assuré la présidence de la Commission des Amériques, pendant deux périodes, soutenant le dialogue entre les différents organismes qui encouragent la gestion durable des ressources hydriques. Par ailleurs, il a contribué à l'évaluation régionale des ressources hydriques du Continent américain, a parrainé plusieurs séances du Forum et y a participé.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Département a poursuivi sa collaboration avec UNESCO-PHI à la préparation du premier tome de UNESCO/OEA ISARM/Américas "Acuíferos Transfronterizos de las Américas – Evaluación preliminar" (Aquifères transfrontières des Amériques – Évaluation préliminaire). Ce livre est le premier qui présente une synthèse des connaissances actuelles sur les aquifères transfrontières des Amériques. Il est principalement destiné aux personnes chargées de prendre des décisions et aux organismes régionaux et internationaux qui participent au développement durable de la région.

• Énergie renouvelable

Le Département du développement durable a notamment pour objectif de promouvoir une plus grande utilisation des énergies renouvelables et de technologies et systèmes propices à l'efficacité énergétique. Par l'intermédiaire de son Programme Énergie renouvelable dans les Amériques (EREA), il assiste les États membres dans la formulation des politiques et des réformes normatives, le renforcement des ressources humaines et institutionnelles, l'assistance technique et l'évaluation des ressources, la gestion des connaissances et l'aide financière. Le programme est exécuté par des associations mondiales et régionales et fait office de secrétariat technique pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Partenariat international sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEEP) et l'Association *Global Village Energy Partnership* (GVEP) (Partenariat pour l'énergie du village planétaire).

Dans le cadre de son Programme EREA, le Département a entrepris une étude sur la viabilité bioénergétique à Saint-Kitts-et-Nevis (*Bio-energy feasibility study in St. Kitts and Nevis*), dans laquelle est examinée la possibilité de convertir la canne à sucre et les ordures municipales en énergie (électricité et/ou éthanol). Il conduit aussi une étude sur l'approvisionnement en électricité des écoles rurales à El Salvador à partir de l'énergie solaire et il a pris contact avec de hauts fonctionnaires du secteur énergétique du Mexique, du Guatemala et de la Dominique pour faire des études des politiques relatives à l'énergie durable et prêter une assistance à l'application des réformes des politiques et des normes. De plus, une étude de viabilité régionale est en cours sur l'énergie géothermique dans la zone des Caraïbes orientales. Le Département a travaillé avec la Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Kitts-et-Nevis, à l'aide de ressources du Fonds pour l'environnement mondial (*Global Environment Facility*), en vue d'impulser la commercialisation de cette forme d'énergie.

• Gestion des risques de catastrophes naturelles

Dans ce domaine, le Département du développement durable a pour mission d'élaborer des projets destinés à contribuer à la réduction de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Pendant la première moitié de 2006, il a fourni une assistance technique à l'Organe consultatif mixte (OCC) de la Commission sur la sécurité continentale et à la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré dans le domaine de la réduction des catastrophes naturelles et de la gestion des risques. L'Organe consultatif mixte a été créé pour travailler à la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée générale de l'OEA sur les catastrophes naturelles et proposer des amendements aux statuts du Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise (FONDEM) et de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN).

De la même façon et avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Département a lancé le Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes naturelles (*Inter-American Network for Disaters Mitigation*) et a tenu la première réunion des points nationaux de contact à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, le 3 décembre, à l'occasion de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.

• Législation, politiques et aspects économiques ayant trait à l'environnement

Dans le domaine de la législation, des politiques et de l'économie concernant l'environnement, le Département s'est employé au niveau régional comme au niveau continental à affermir les politiques économiques, sociales et environnementales, afin de garantir que celles-ci se renforcent mutuellement et contribuent au développement durable. Il s'est aussi penché sur le renforcement des capacités concernant la gestion de l'environnement dans le cadre de l'intégration économique et de la libéralisation du commerce dans la région.

En 2006, le Département a tenu deux bases de données sur la législation de la région en matière d'environnement et a publié les résultats d'une analyse sur les différences existant entre les priorités institutionnelles dans les secteurs du commerce et de l'environnement, pour El Salvador, le Honduras et le Nicaragua. Il a prévu l'élaboration d'un programme de coopération qui porte principalement sur les nouveaux défis qui se posent pour la région sous l'effet des nouvelles réformes économiques et commerciales. De plus, il a terminé ses activités dans la région andine, en apportant une aide à la Colombie, à l'Équateur et au Pérou pour l'élaboration d'évaluations nationales de l'impact du libre-échange sur l'environnement; des évaluations analogues ont été effectuées pour la République Dominicaine, Trinité-et-Tobago et le Panama. Avec des participants de trois pays du MERCOSUR, le Département a en outre travaillé à l'étude des répercussions de la production de soja sur la durabilité de la région.

• Gestion de la biodiversité

Le programme sur la biodiversité a pour objet d'atténuer la pauvreté en élargissant l'accès à l'information pour la prise de décisions. Deux projets, le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN) et le Réseau des zones protégées du bassin de l'Amazone et des Andes (AAPAD selon les sigles anglais) favorisent la création et la normalisation des bases de données nationales et infranationales sur les espèces/spécimens, les espèces envahissantes, les écosystèmes, les zones protégées et les pollinisateurs, encouragent leur interopérabilité et créent des produits informatisés à valeur ajoutée. IABIN a accordé 10 dons destinés à donner des cours de formation multilingues sur l'utilisation d'outils pour la création de données (*Data Content Creation*), afin d'améliorer la capacité des pays de produire des données accessibles à l'intérieur du réseau IABIN. Le Réseau des zones protégées du bassin de l'Amazone et des Andes a mis en place un système d'information visant à établir une base de données sur l'Internet, comportant des informations sur la situation des zones protégées des huit pays qui forment la région des Andes et du bassin de l'Amazone.

• Gestion rationnelle des produits chimiques et autres initiatives

Au milieu de 2006, le Département du développement durable a créé deux nouveaux domaines d'intervention. Le premier suppose des activités aux niveaux national et régional de nature à renforcer la gestion rationnelle des produits chimiques. Ces activités consistent notamment à améliorer, de notre côté, la connaissance des principaux produits chimiques dans les pays, pour déterminer les niveaux de toxicité des produits chimiques qui représentent de sérieux dangers pour la santé humaine et l'environnement, ainsi qu'à créer des possibilités pour renforcer la coopération en la matière au niveau sous-régional. Le second domaine concerne la recherche de

formes novatrices de financement au titre du développement durable, en vue d'épauler les activités des États membres. Les activités dans ce domaine ont commencé à la fin de 2006 avec la collecte de données et des études de cas comportant des modes de financement novateurs, spécialement le paiement des services écologiques.

Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité

Le Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité (DCTC) est composé des sections du commerce, de la compétitivité, du tourisme et du Système d'information sur le commerce extérieur (SICE).

Commerce

Cette Section aide les États membres, en particulier les économies de petite taille, à renforcer la capacité de leurs ressources humaines et institutionnelles pour les préparer à mettre en œuvre et à gérer les accords commerciaux, aussi bien bilatéraux que sous-régionaux, ainsi qu'à tirer profit des avantages découlant de l'élargissement des marchés et de l'augmentation des flux d'investissement.

À cet effet, en 2006 la section Commerce a favorisé le renforcement des capacités institutionnelles des États membres au moyen d'une série de séminaires, d'ateliers et de cours à l'intention de fonctionnaires publics et de représentants du secteur privé sur les principaux thèmes de l'agenda commercial, notamment sur les aspects liés aux avantages qui peuvent découler du commerce et de l'intégration dans des domaines tels que les services et l'investissement.

La Section a aussi appuyé les processus d'intégration économique et commerciale aux niveau régional, sous-régional et bilatéral. À cette fin, elle a travaillé en coopération avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque mondiale et les secrétariats d'organismes régionaux tels que la CARICOM, le SIECA, la Communauté andine des Nations et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Elle a aussi aidé les États membres à élaborer, programmer et exécuter des projets de coopération horizontale dans le domaine commercial. C'est ainsi qu'elle a organisé des ateliers et des séminaires afin de mettre en commun les pratiques efficaces en matière de gestion des traités commerciaux, notamment en ce qui concerne le règlement des différends, les mesures sanitaires et phytosanitaires et la propriété intellectuelle.

Cette Section a également mené des travaux d'analyse et des études des politiques commerciales et d'autres questions liées aux accords de commerce et d'intégration dans le Continent américain, afin de contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes et à la formulation de politiques gouvernementales propices au développement. Par ailleurs, elle a soutenu les efforts accomplis par les États membres pour accroître la transparence et promouvoir une plus grande participation des secteurs de la société civile au dialogue sur le commerce et l'intégration économique.

Sur le thème de la compétitivité, les premières mesures ont été prises en vue de promouvoir le dialogue et la coopération au niveau continental sur l'élaboration et la mise en œuvre des

politiques et programmes liés à ce thème. L'un des objectifs fondamentaux est d'encourager la mise en commun des pratiques les plus performantes, des expériences et des approches novatrices, ainsi que d'assister les États membres dans l'analyse et l'adaptation de ces pratiques à leurs besoins nationaux spécifiques de développement (un intérêt particulier étant porté aux micro, petites et moyennes entreprises).

Le DCTC encourage les liens avec le secteur privé en apportant un appui au Forum du secteur privé des Amériques, qui se réunit avant les Assemblées générales de l'OEA et les Sommets des Amériques. En 2006, il a activement soutenu le Troisième Forum du secteur privé réalisé à Santo Domingo, en République Dominicaine, à l'occasion de la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA et la Conférence sur le thème "Agenda de la compétitivité pour les Amériques: Apports du secteur privé au développement continental", qui a eu lieu à Miami, en Floride, le 4 décembre 2006.

Tourisme

En 2006, la section Tourisme appuie le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des petites entreprises de tourisme, conformément aux mandats du Plan stratégique pour le développement intégré (2006-2009). Une autre mission fondamentale de cette Section est de faciliter la réalisation du Congrès interaméricain du tourisme. À cette fin, des échanges et des consultations ont eu lieu avec les États membres, en particulier avec le Pérou, pour déterminer les dates et les thèmes du prochain Congrès.

Dans le même temps, la Section a continué de travailler à l'élaboration et au perfectionnement du "Manuel de planification pour imprévus à risques multiples", avec l'Agence d'intervention des Caraïbes en cas de catastrophes (CDERA selon le sigle anglais), l'Association hôtelière des Caraïbes (CHA) et l'Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO).

Pendant la période considérée, divers programmes de perfectionnement ont aussi été menés à bien dans les domaines de la gestion des revenus et des services de qualité à la clientèle dans les Caraïbes, à l'intention de petites entreprises de tourisme. En Amérique latine, entre-temps, la section Tourisme a prêté assistance aux petits hôtels et le Réseau latino-américain pour le développement du tourisme entre les États membres s'est étendu et formalisé. De plus, l'expansion et l'actualisation du centre virtuel de ressources pour les petites entreprises touristiques ont représenté une composante importante des activités de la Section en 2006.

Dans le souci d'accroître les partenariats entre les secteurs public et privé, des accords ont été signés entre l'Organisation du tourisme des Caraïbes et l'Association hôtelière des Caraïbes pour continuer de créer des petites entreprises de tourisme, ainsi que poursuivre les activités de formation, de perfectionnement et d'harmonisation des normes opérationnelles pour l'Industrie touristique des Caraïbes dans les domaines de la santé et de la qualité de l'environnement et des services.

Dans le cadre des efforts visant à assurer que les États membres tirent profit des progrès et avantages offerts par les nouvelles technologies, des recherches ont été effectuées sur l'utilisation et l'application des technologies dans le tourisme. Les résultats des travaux de recherche ont été

présentés et discutés au Symposium sur les technologies dans le tourisme, "Llevando los destinos turísticos al futuro" (Assurer l'avenir du tourisme), tenu à Miami, en Floride.

En 2006, une mission s'est rendue en Haïti afin d'obtenir des informations et d'explorer les besoins du secteur touristique et son potentiel en tant qu'outil du développement économique. Au titre du suivi de cette mission, des propositions de projet ont été formulées en vue d'obtenir des fonds et de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités en Haïti dans le domaine du tourisme.

• Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) a pour objectif de rassembler et de diffuser l'information relative au commerce et à l'intégration économique sur sa page Web (www.sice.oas.org). Le SICE fournit des informations actualisées et complètes, dans les quatre langues officielles de l'OEA, sur le commerce dans le Continent américain.

Le SICE dispose de documents ayant trait aux thèmes suivants: les accords commerciaux et traités bilatéraux d'investissement entre les pays membres de l'OEA; le processus de création de la ZLEA; l'arbitrage commercial; le commerce électronique; la politique de la concurrence; la propriété intellectuelle; les obstacles techniques au commerce, les services, les institutions liées au commerce, les informations générales sur les pays, les entreprises et les chambres de commerce, des données quantitatives, y compris les échanges commerciaux, les droits de douane et les prix.

Au cours de la période 2006-2007, le SICE a créé une section sur les nouveautés en matière de politique commerciale dans les Amériques, qui contient des informations relatives aux négociations en cours et aux accords auxquels participent les pays du Continent américain. Le SICE poursuit aussi la mise à jour de l'information sur le projet relatif aux Centres de référence commerciale des Caraïbes pour tous les pays de la CARICOM, qui a été élaboré pour faciliter l'accès à l'information sur les thèmes abordés dans les négociations commerciales afin d'enrichir les connaissances en matière de commerce du public des pays des Caraïbes.